



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique du tourisme

Question écrite n° 42754

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur le développement, souvent anarchique des résidences de tourisme. Il souhaiterait notamment connaître la définition exacte de ces établissements, et lui demande de bien vouloir lui indiquer les implications juridiques sur le plan des textes législatifs et réglementaires qui leur sont applicables et qui les distinguent des hôtels traditionnels.

Données clés

Auteur : [M. Mariani Thierry](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42754

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 1996, page 4761